

LeParticulier

Soutenez les PME avec la FINANCE PARTICIPATIVE

Simplicité, transparence, accessibilité... Voici les clés du succès de la finance participative (ou crowdfunding), un nouveau mode d'épargne aux antipodes des placements bancaires, trop souvent perçus comme complexes, opaques et dont les plus performants ne seraient réservés qu'aux plus riches.

Et le moins que l'on puisse dire, c'est que le concept séduit. Ils sont 2,3 millions de Français à avoir déjà participé à une campagne de financement, sur des plateformes internet spécialisées, pour 297 millions d'euros misés dans 18 000 projets en 2015, selon Compinnov, une agence spécialisée en conseil auprès des start-up et PME innovantes. « C'est le lien le plus direct qui soit entre une entreprise et un épargnant, une véritable finance populaire rendue possible grâce à internet et à sa capacité à mettre directement en rapport une offre et une demande », s'enthousiasme Nicolas Lesur, président de l'association Financement

participatif France et patron de la plateforme de prêt Unilend. « C'est aussi une excellente solution pour que le grand public remette la main sur son épargne et puisse l'injecter directement dans l'économie réelle, celle qui crée des emplois », renchérit Benoit Bazzocchi, président de la plateforme d'investissement SmartAngels.

Choisissez entre le prêt, l'investissement ou le don

Dans cet univers encore jeune, trois modèles ont émergé : le prêt aux PME (en échange d'intérêts), l'investissement au capital d'entreprises et le don, assorti de contreparties non financières. Dans le premier cas, il s'agit de prêter son argent (à partir de 20 €, le plus souvent) à des petites ou moyennes entreprises, moyennant de 4 % à 8 % d'intérêts par an sur 1 à 5 ans, avant fiscalité. Les plateformes de prêt (les principales se nomment Credit.fr, Lendix, Lendopolis et Unilend), disent répondre à un

CHIFFRE CLÉ

97

plateformes internet ont le droit de proposer au grand public de prêter à des PME ou d'investir à leur capital, grâce à leur statut d'IFP (intermédiaire en financement participatif) ou de CIP (conseiller en investissement participatif), même si elles ne sont pas encore toutes actives. Trouvez-les sur orias.fr, rubrique « Rechercher un intermédiaire ».

véritable besoin. « Les plus grandes PME n'ont pas de difficultés d'accès au crédit, relève Nicolas Lesur, d'Unilend. Mais ce n'est pas le cas de plus petites entreprises, surtout si elles cherchent à obtenir rapidement un emprunt ou à financer des biens immatériels, comme une embauche ou un site internet, qu'une banque ne pourra prendre en garantie de son prêt ». Le risque pour l'épargnant ? Devoir faire face à la faillite d'une des entreprises financées, une situation inévitable malgré les stricts critères de sélection des plateformes. Il est donc indispensable de diversifier ses prêts, idéalement dans plusieurs dizaines de PME.

Tout aussi utiles sont les plateformes proposant au grand public de devenir « business angel » (investisseur providentiel), dès 100 € ou 1 000 € d'investissement et d'entrer au capital de start-up en quête de 100 000 € à 1 million d'euros. Des entreprises souvent jeunes, ayant déjà démarré leur activité grâce à des fonds publics et à l'aide de proches, mais de taille encore trop modeste pour intéresser les acteurs traditionnels du capital-risque. « Avant de lancer une levée de fonds, nous organisons une période de précollecte, explique Benoît Bazzocchi, de SmartAngels. Cela permet de mesurer l'adhésion du grand public à un projet et d'affiner les termes de l'opération, souvent souscrite, à la fois, par des particuliers et par des professionnels, chacun étant rassuré par la présence de l'autre. » Si l'investissement reste à haut risque (il est possible de perdre l'intégralité de sa mise), il

donne cependant droit, selon le souhait de l'épargnant ou les caractéristiques de l'entreprise soutenue, à une réduction d'impôt de solidarité sur la fortune (50 % des sommes investies, plafonnée à 45 000 €), d'impôt sur le revenu (18 % des sommes investies, plafonnée à 18 000 €) ou à une exonération d'impôt sur les plus-values pour les titres inscrits dans un plan d'épargne en actions.

Reste le troisième pan de la finance participative, celui du soutien sous forme de don, via Kiss Kiss Bank Bank ou Ulule (My Major Company a jeté l'éponge en début d'année). Plusieurs dizaines de milliers de projets, émanant d'anonymes, artistes, entrepreneurs ou étudiants, ont pu voir le jour grâce à la foule (le don moyen est de 50 € par projet et par internaute). C'est aussi par ces plateformes qu'ont été financés des projets comme *Demain*, le documentaire de Cyril Dion et Mélanie Laurent (récompensé par le César du meilleur documentaire en 2016), financé à hauteur de 444 000 € par 10 300 internautes, ou que 270 particuliers ont pu soutenir, en 2014, le quotidien *Nice Matin*, alors menacé de faillite. Des dons qui, bien souvent, donnent droit à des contreparties non financières, mais pas symboliques pour autant (albums, livres, avant-premières...).

Des plateformes spécialisées répondent à vos engagements

À côté de ces généralistes de la finance participative, de multiples plateformes se sont spécialisées, pour rapprocher encore

À SAVOIR

Des réformes attendues d'ici à la fin de l'année

- Pour le prêt aux PME :
- Relèvement de 1 000 € à 2 000 € du prêt maximal par épargnant et par projet.
- Possibilité, pour les entreprises, de prêter aux côtés des particuliers.
- Pour l'investissement en capital :
- Relèvement d'1 à 2,5 millions d'euros de la levée de fonds maximale autorisée.
- Possibilité de souscrire à d'autres formes de titres (obligations convertibles...) que des actions ou obligations.



LES PRINCIPAUX INTERMÉDIAIRES DE LA FINANCE PARTICIPATIVE

| PRÊTS | DONS | INVESTISSEMENTS |
|---|---|---|
| <p>Les généralistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bolden • Credit.fr • Lendix • Lendopolis • Look&Fin • Pretup • Prexem • Unilend <p>Les spécialistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • BlueBees (agro-écologie) • Enerfip*, Lendosphère et Lumo* (énergies renouvelables) * Sous forme d'obligations. | <p>Les généralistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Kickstarter • Kiss Kiss Bank Bank • Ulule <p>Les spécialistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Babeldoor (solidaire) • BlueBees et Miimosa (agro-écologie) • Culture Time et HelloAsso (associations) • Dartagnans (patrimoine culturel) • Fundovino et WineFunding (vin) • Touscoprod (audiovisuel) | <p>Les généralistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anaxago • Happy Capital • My New Startup • SmartAngels • Sowefund • Wiseed <p>Les spécialistes</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1001 Pact (entrepreneuriat social) • WineFunding (vin) |